



Divorce pour faute

Par Arlette10

Bonjour,

Ma procédure de divorce date depuis avril 2020. Il s'agissait d'un divorce pour faute, cette procédure à été refusée. Aujourd'hui, mon avocat m'apprend que mon ex à réengagé une nouvelle procédure. Combien de temps cela peut-il encore durer ? car au début des échanges avec mon avocat, n'ayant pas de bien en commun ni d'enfant, il me disait que cela irait vite.

J'ai hâte d'en finir.

Je vous remercie par avance de la réponse que vous m'apporterez.

Cordialement

Par Isadore

Bonjour,

Qui invoque la faute ?

Un divorce pour faute est toujours long, parfois plus d'une dizaine d'années.

Par kang74

Bonjour

Un divorce pour faute est ce qu'il y a de plus long .

Donc quand on veut divorcer rapidement, on ne lance pas là dedans, on voit avec son futur un divorce à l'amiable ou du moins accepté .

Je ne sais pas qui a été le demandeur mais si celui ci avait accepté le divorce aux torts partagés, le divorce aurait été prononcé .

Chacun (dont vous) aurait pu enchaîner avec un divorce pour altération du lien conjugal (ce que je pense que votre ex a fait)

Par de là, cela peut aller plus vite , si vous faites ce qu'il faut aussi pour que cela aille vite aussi .